

COMMUNIQUE DE PRESSE

Végétaliser le centre-ville est une condition indispensable de son attractivité : parlons-en !

➔ Cœur Briochin invite toutes celles et ceux que le sujet du végétal en centre-ville intéresse à une réunion publique intitulée « Vivre la Ville en Vert », mardi 27 février à 18h30 au Totem de l'Innovation.



Le centre-ville de Saint-Brieuc est très minéral, c'est ce qui ressort d'un rapport de l'ADEUPA, agence d'urbanisme publique. Pourtant, la recherche scientifique a confirmé que la présence de végétaux en ville est essentielle à plus d'un titre : elle contribue à la bonne santé physique et mentale des habitants, elle rend des services écosystémiques (infiltration des eaux de pluie, protection contre les ilots de chaleur), elle embellit et égaye les espaces publics.

Parce qu'habiter en centre-ville signifie souvent ne pas disposer d'un espace extérieur à soi, **la végétalisation des espaces publics et la création de parcs et jardins est un enjeu autant d'attractivité que de justice sociale.** Ces espaces peuvent permettre aux enfants de jouer quand ils ne peuvent pas le faire dans l'appartement familial, et aux familles de se rencontrer,

nouant des liens sociaux, si utiles à la cohésion sociale. Ils permettent aux seniors de se promener et de garder une bonne santé, tout en offrant aux jeunes des espaces ou sociabiliser. Des espaces publics végétalisés et des jardins donnent envie d'aller au centre-ville, et peuvent participer à la vitalité des activités commerciales qui s'y trouvent.

Alors que l'ouverture du Parc de la Préfecture aux citoyens semble hélas toujours lointaine, **il est essentiel de réfléchir à préserver les espaces de végétation qui existent encore en centre-ville comme le Jardin de l'Évêché** (qui pourrait être vendu à un promoteur immobilier avant qu'il ne soit protégé par l'entrée en vigueur du PLUi) et de développer ceux qui peuvent l'être (Jardin de Bellescize, permis de végétaliser). Il est important que les habitants et usagers du centre-ville s'emparent démocratiquement de ces enjeux et partagent leurs attentes avec la municipalité.

Contact :

Charles Maguin – Président – 06 95 41 29 39 – bonjour@coeurbriochin.fr